

# LA RENAISSANCE

## JOURNAL POLITIQUE

### ABONNEMENTS

Un An. . . . . 10 fr  
Six Mois. . . . . 5 »  
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE  
Etranger. . . . . Port en sus

### ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration  
Abonnements, Articles d'argent  
Doit être adressé à M. A. ALRICY  
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

### RÉDACTION

Adresser les communications  
A. M. COSTE-LABAUME, Directeur  
Cours Lafayette, 5, Lyon  
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

### ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER  
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ  
Rue Confort, n° 14  
LYON

## FRANC PARLER

Tout a été dit sur le budget. La discussion du Sénat ne saurait rien nous apprendre de nouveau et les discours de MM. Léon Say et Chesnelong n'offrent guère d'autre intérêt que celui d'une polémique rétrospective sur les bienfaits de l'ordre moral et les méfaits de la République.

M. Chesnelong nous a raconté que tout était beau, admirable, merveilleux et prospère sous le régime béni de la politique de combat. Les budgets se soldaient en excédants, les recettes débordaient de plus values, les caillies rôties et les perdreaux sur canapé tombaient du ciel, les fontaines publiques nous versaient, à pleins robinets, du vin de la comète et le phylloxera lui-même reculait épouvanté devant les foudres de M. de Fourtou et de ses préfets.

On n'a pas oublié que le célèbre Cros avait donné l'ordre d'arracher les plants du Boujolais, à seule fin d'affamer l'insecte ravageur.

Supprimer le phylloxera en supprimant les vignes, on n'est pas plus Etat de siège.

En présence de ce tableau enchanteur, M. Léon Say ne pouvait opposer une peinture aussi brillante, il a donc convenu que nous avions quelques milliards de dettes, que le budget commençait à devenir lourd, que les travaux publics demandaient à être conduits avec prudence, que la dette flottante avait besoin d'un peu de lest, — mais que, somme toute, la situation n'était ni si désespérée, ni si noire qu'on avait voulu la faire, et que la France n'était pas à bout de vigueur et de souffle.

On voit que la note est sensiblement moins sombre que les articles de l'Economiste et M. Léon Say tenait à déclarer de haut que l'on ne saurait arguer de ses critiques et de ses réserves la moindre hostilité contre la République, et que ceux-là se trompaient étrangement qui pouvaient croire ébranlé son

attachement à un régime qui « repose sur le cœur de la France. »

Ces quelques mots ont produit, paraît-il, une sensation particulière, puisque dès le lendemain on pouvait lire dans divers journaux de nuance opposée :

— M. Léon Say a posé sa candidature à la présidence de la République !

Immédiatement le budget était oublié, les milliards délaissés, les travaux publics mis au rancart, tout s'effaçait pâlisait devant cet événement inattendu :

M. Léon Say pose sa candidature à la présidence de la République !

Reconnaissons que les journalistes parisiens sont de grands malins et que nous autres, pauvres hères de province, sommes singulièrement bêtes... Le sous signé parle pour lui.

Jamais, non, au grand jamais nous n'aurions découvert dans la harangue du financier Léon Say, les ambitions qu'on lui prête, — en amortissable. Mais il paraît bien que c'est vrai, puisque les parisiens le disent.

Donc voilà M. Léon Say prétendant à la succession de M. Grévy.

Quel est son numéro ?

Trois, quatre, cinq, six, car vous n'ignorez pas que les prétendants forment aujourd'hui une véritable légion.

Comptons sur nos doigts.

Gambetta, un, Camponon, deux, Brisson, trois, Chanzy, quatre, Jules Simon, cinq, Léon Say, six, on a même été jusqu'à songer à cet excellent M. Leroyer, et peut-être à son fidèle Antonin Dubost... N'oublions pas, — côté des princes — le duc d'Aumale, Jérôme Bonaparte ou son fils Victor, et côté des dames, Juliette Lamber ou Louise Michel.

Le seul embarras est l'embarras du choix et nous voyons avec plaisir que les inventeurs de candidats profitent de la moindre occasion pour nous présenter un nouveau sujet.

M. Léon Say proclame ses convictions républicaines, — vite ou le catalogue.

Que le comte de Chambord y prenne

garde, il lui suffirait de laisser échapper un mot à double entente pour qu'on le piquât dans la collection...

Pendant ce temps M. Grévy fusille des lapins, abat des faisans dans les tirés de Marly et se porte comme l'obélisque.

Nous n'attacherions pas grande importance à ces potins présidentiels, s'ils ne démontraient la tendance déplorable de notre caractère français à se laisser détourner des affaires les plus urgentes, des intérêts les plus sérieux par la moindre mouche qui bourdonne autour de la plume d'un reporter.

Nous avons un budget malade et un président bien portant.

De qui s'occupe-t-on ?

Du budget malade, non pas ; mais du président robuste et vigoureux, auquel on tient absolument à donner un successeur, pendant qu'on néglige un malheureux budget qui a tant besoin de danseurs... non, de calculateurs. Nous n'avons guère changé depuis l'antique.

Vous vous rappelez l'histoire de Démotène qui, voyant ses harangues patriotiques tomber devant l'indifférence d'un auditoire inattentif, s'avise de lui conter une anecdote enfantine.

Immédiatement le silence se fait, les yeux se fixent, les oreilles se tendent, et au moment le plus palpitant, le grand orateur s'écrie : O Athéniens ! se peut-il que les dangers de la patrie, etc.

Nous ne sommes pas Démotène, loin de là, mais en voyant avec quelle facilité le plus vulgaire des cancans devient une affaire d'Etat et fait oublier les plus légitimes préoccupations, on a bien le droit de s'écrier à son tour : O Parisiens !

JACQUES BARBIER.

## TONKIN & TUNISIE

Il faut trente millions pour la Tunisie, il en faudrait une quinzaine pour le Tonkin. M. Grévy justement effrayé de cette ac-

mulaton de millions, dans un moment où l'on voit bien comment ils sortent, mais où l'on ne voit guère comment ils rentrent — le prudent M. Grévy s'est fait scrupule de contresigner la requête de l'amiral Jauréguibery et d'engager nos finances dans une nouvelle expédition lointaine.

Il a failli en résulter la démission du ministre de la marine qui tenait essentiellement à son Tonkin et à sa Cochinchine.

L'amiral Jauréguibery pouvait avoir raison, mais M. Grévy n'avait pas tort.

La sauvegarde de nos Colonies est hors de discussion, et il est clair que, malgré la pénurie du budget, on ne doit pas hésiter devant des sacrifices nécessaires pour garantir nos possessions d'Afrique et d'Asie.

Seulement nous estimons qu'après l'expérience malheureuse et horriblement coûteuse de la guerre de Tunisie, on ne saurait s'engager dans une nouvelle aventure, sans se rendre un compte sévère de sa nécessité et de ses conséquences.

Si l'on nous eût dit, si l'on eût dit au Parlement, il y a trois ans, qu'une campagne contre quelques bandes de Kroumirs coûterait plus de cent millions, sans compter les morts d'hommes et risquerait de désorganiser notre armée, — cette campagne se serait-elle faite, ces crédits auraient-ils été votés, se serait-on lancé aussi aveuglément dans une expédition mal conçue, mal préparée et disons-le, mal terminée ?

Evidemment non.

Il ne faut donc pas s'étonner que M. Grévy hésite avant de partir pour le Tonkin, et la Cochinchine, et nous aimons à croire que les esprits raisonnables et sensés de la Chambre y apporteront la même circonspection.

Nous ne disons pas qu'il faille laisser le champ libre aux insurgés Tonkinois, ni abandonner la Cochinchine, — nous disons simplement qu'en matière de colonie comme en toutes choses, il faut proportionner les sacrifices aux résultats et ne pas dépenser cinquante millions pour en sauver douze.

Au surplus, la véritable conclusion ou plutôt la véritable solution de ces difficultés lointaines est dans la création d'une armée coloniale qui serait toujours en état de défendre et de soutenir notre drapeau, sans qu'il fût nécessaire de recourir à des mobilisations et à des crédits extraordinaires qui affaiblissent à la fois et notre armée et notre budget.

Une armée coloniale, la réforme vaut qu'on s'en occupe, et il eût certainement été plus utile d'y songer que de gaspiller son temps et son argent en organisations de bataillons scolaires ou en créations de lycées de filles.

comptes, le petit Tirard n'a pas encore fait d'assez grosses sottises pour être un va-nu-pieds.

*Le soulier du petit Clémenceau.* — Batailleur en diable, le petit Clémenceau. Toujours le pied en l'air ou le poing en avant. Cette humeur belliqueuse pourrait avoir des inconvénients, il faut donc un cadeau qui calme un peu cette fougue : ci-un jeu de patience.

*Le soulier du petit Louis.* — Un gentil garçon, intelligent, espiègle, mais qui a la mauvaise habitude de briser ses jouets pour voir ce qu'il y a dedans ; le petit Louis a été très gâté par son papa aussi il se permet parfois trop de diableries, et ne craint pas assez le tapage. Le bonhomme Noël lui donnera un flacon d'eau de fleurs d'orange pour calmer ses nerfs, et un petit moulin avec une jolie girouette.

Pourvu qu'il ne la casse pas !  
*Le soulier du petit Duclerc.* — A la bonne heure, voilà une forte semelle bien faite pour marcher au milieu des cailloux, car le petit Duclerc doit passer, tous les jours, pour aller à son école, dans des chemins difficiles où les pierres ne manquent pas,

### Feuilleton de la RENAISSANCE

## Le Bonhomme Noël

Fort affairé, cette année, le Bonhomme Noël. Que de cadeaux à offrir, que de vœux à réaliser ! Suivons le, si vous le voulez bien, dans sa course vagabonde à travers les cheminées légendaires où, devant l'âtre refroidi, attendent des milliers de chaussures de toutes dimensions et de toutes formes.

### Cheminées Françaises

Le Bonhomme Noël s'arrête un peu effrayé, à la vue des innombrables souliers petits ou grands qu'il lui faudra remplir. Il s'agit, en effet, d'apporter quelque discernement dans sa distribution de jouets, de ne pas donner un tambour à une petite fille, ni une poupée à un petit garçon. « Fort heureu-

sement la plupart des bambins et bambines ont pris la précaution de glisser leur nom sous le talon de leurs bottes ou de leurs bottines. Le père Noël ne se trompera pas.

Voyez plutôt :  
— *Souliers du petit Jules.* — Le bonhomme Noël y fourre un réveille matin, pour qu'on ne s'endorme pas trop facilement sur ses devoirs et que l'on ne ferme pas les yeux quand il faut les ouvrir.

— *Souliers du petit Léon.* — Il est malade, le petit Léon, malade un peu par sa faute, pour s'être amusé imprudemment avec des armes dangereuses. Aussi le bonhomme Noël pense avec raison que cet étourdi a besoin de bons conseils, et il dépose dans sa bottine un petit recueil de maximes, où on lit entre autres sages avis :  
— Il ne faut pas jouer avec le feu.  
— Méfiez-vous des mauvaises compagnies ;  
— Qui trop embrasse mal étirent, etc. etc...

Et puis comme tout cela serait un peu sérieux et ne suffirait pas à amuser le petit Léon quand il sera guéri, bonhomme Noël y ajoute un jeu de quilles.

*Le soulier du petit Henri.* — Le petit Henri, a été sage, très sage ; il s'est tenu tranquille à sa place, ne s'est battu avec personne, a empêché au contraire les autres de se battre, n'a jamais manqué la classe et a toujours bien su ses leçons : le bonhomme Noël devait au petit Henri un témoignage particulier de satisfaction, il lui donne un beau fauteuil bien capitonné et, pour jouet, un superbe polichinelle qui remue les bras et les jambes, dit papa et maman quand on lui presse le ventre et porte sur son chapeau cette belle inscription : *Le parfait député.*

*Le soulier du petit Tirard.* — Un soulier percé hélas ! Il n'est pas riche en effet, le petit Tirard, il a beau compter et recompter ses sous, il ne peut jamais arriver au bout de son mois sans déficit.

Ce n'est pas qu'il soit très polisson ni très dépensier, mais il manque un peu d'ordre et ses additions ne sont pas toujours justes.

Aussi le bonhomme Noël, avec un rare esprit de discernement, lui donne un joli manuel d'arithmétique élémentaire accompagné de quelques gros sous pour ressembler ce malheureux soulier qui prendrait trop facilement l'eau, car malgré ses mé-

## LE PROCÈS DE MONCEAU-LES-MINES

Singulier procès, singuliers accusés, singulière révolution sociale ! On se sent pris d'une pitié dédaigneuse pour ces brutes qu'on a parés du nom de nihilistes français et qui, pour répondre à l'accusation de la vindicte publique, invoquent les uns, la stupidité ignorante, les autres l'ivresse, — tous un entraînement irréflecti quand l'alibi n'est pas admissible. Sont-ils véritablement si idiots et si inconscients que cela, ces fameux compagnons de la Bande noire qui promenaient en Saône-et-Loire l'incendie et la dynamite, et cet étonnant Bonnot qui se déclare aujourd'hui le plus inoffensif des hommes, joue-t-il une habile comédie — la comédie du crétinisme ? Nous n'en serions pas autrement surpris, tous les moyens sont bons pour échapper à un certain nombre d'années de prison, et le meilleur de tous est évidemment celui auquel se sont ralliées toutes les fortes têtes de Montceau-les-Mines.

Mais si la tactique est habile, elle est singulièrement piteuse et rappelle fort peu l'attitude des révolutionnaires fêtés dans le calendrier anarchiste. Les nihilistes de Russie — ceux du moins dont la terrible histoire a transpiré en dehors des prisons et des salles de torture, avaient une autre allure, plus fière, plus convaincue surtout, en présence de leurs juges et de leurs bourreaux, — et on se prenait à plaindre les malheureux dévoyés que la fièvre de la lutte contre le despotisme avait jetés dans des idées et des théories étrangement sauvages, et qui mouraient indomptables pour joindre cette théorie à une pratique grandiosement odieuse.

Ici, tous baissent la tête, disent : « je ne sais pas », « je n'y étais pas », « je suivais les autres », « j'étais ivre mort », « je ne me rappelle rien — et pour un peu ils se jetteraient à genoux devant les jurés pour leur crier : Mes bons messieurs, nous vous promettons bien que nous n'y reviendrons pas de si tôt Sur quo, toute la presse radicale qui a une queue à ménager, fait appel à la large pitié et ne conclut à rien moins qu'au renvoi de tous ces agneaux dans leur bergerie de Montceau, en leur disant simplement : Ne recommencez plus.

En quoi, les jurés de Riom commettraient une imprudence et une faute. Pour hébétés que leur paraissent les sauvages de Montceau, ces sauvages-là ont commis des crimes de droit commun tout à fait pareils à ceux qu'on fait expier durement aux vagabonds de la grande route, gens de sac et de corde, dont l'intelligence n'est pas plus développée que l'intelligence — apparente — des idiots rangés devant la Cour de Riom. Il ne s'agit donc pas de déployer pour ces gens-là plus de sévérité que pour leurs pareils — mais seulement autant. On ne demande que de leur faire payer ce qu'ils doivent à la loi et à la société. L'équité de ce traitement est abolue.

En outre, elle est nécessaire à un autre point de vue. L'opinion publique est là qui réclame satisfaction. Ces gaillards qui se présentent l'oreille basse, ont donné le signal de désordres effrayants. Après Montceau c'a été Lyon. Sans une répression rapide et énergique, après Lyon, c'aurait été un autre scandale anarchiste. Il faut nécessairement qu'un exemple soit donné et que dorénavant, les émeutiers sachent à quoi ils s'exposent en pillant, en incendiant et en tuant.

Ce serait vraiment trop commode d'aller faire sauter des villages et de se défendre ensuite devant la justice en disant : Vous savez, je suis un inconscient ! Et si le pays

s'apercevait que ceux qui sont chargés de veiller à sa sécurité entrent dans cet ordre d'idées, il commencerait à chercher où il pourrait bien trouver des défenseurs plus sérieux. Et ici nous voyons poindre tout naturellement le sabre qui vient faire trembler les méchants, et rassurer les bons — jusqu'à un nouveau Sedan — inclusivement.

Or ce sabre-là nous déplaît fort ; il ne nous dit rien qui vaille et nous voudrions bien n'avoir pas à subir son onéreuse protection. Pour ce, il est nécessaire que le régime républicain soit, sinon plus, au moins autant que tout autre, un régime d'ordre, de sécurité et de protection efficace des personnes et des propriétés. Concluons : Des attentats comme ceux de Montceau, doivent être rudement châtiés, plus encore en république que sous un pouvoir monarchique, sans cela la république vieillirait rapidement, et le terme naturel de la vieillesse est, on le sait, la mort à bref délai.

Q'on se garde donc de s'attendrir intempestivement sur la débilité intellectuelle de Bonnot et de ses complices. Ils présentent le spectacle que Bordat et ses compagnons de martyre présenteront demain aux assises de Lyon. Leurs amis seront alors doux et humbles de cœur et se défendront comme de beaux diables d'avoir su à quoi conduisaient les gentilles du *Droit social* de l'*Etendard* et des petites réunions où on « étripait » les bourgeois en théorie avant de les assassiner en pratique.

A moins que le prince Krapotkine ne vienne donner par son attitude un peu de montant à ces pitoyables débats où les révolutionnaires farouches de la Rotonde et les niveleurs de la société se transforment en simple caniches tremblants devant la cravache.

## MENUE MONNAIE

Pour nous distraire des aridités du budget et des cascades de milliards qui nous épouvantent, les députés de la droite ont imaginé un intermède réjouissant dont il faut leur savoir gré.

M. de la Bassetière, recommandable par une éloquence spéciale, a cru devoir monter à la tribune pour accuser la République du vol du trésor de St-Denis.

Si nous n'étions pas en République, il n'y aurait pas de voleurs et le trésor susdit reposerait intact dans sa châtaine.

La beauté de cette argumentation enflammant M. de Larochevoucauld-Bisaccia, le noble duc s'est écrié : — le gouvernement protège les coquins !

Parole retirée aussitôt, il est vrai, sur l'avis paternel de M. Brisson, mais nous n'en connaissons pas moins le fond de l'âme et le fond des polémiques des servants de la légitimité.

Il est douteux que cette logique admirable arrive jamais à entraîner les masses, et ce n'est pas une anerie de M. de la Bassetière, ni une insolence de M. de Bisaccia qui hâteront beaucoup le retour du Roy. — Vous verrez que l'an de disgrâce 1882 se passera sans que nous ayons à inscrire ce grand événement sur les almanachs, et le siècle prendra une nouvelle date, sans que le Messie de Froshorff soulève la pierre de son sépulcre.

La chronique dit cependant que de notables efforts se poursuivent en ce moment, pour faire renaitre de ses cendres la fameuse union conservatrice qui rendit le dernier soupir avec le dernier râle de l'ordre moral.

Les promoteurs de ce beau mouvement ont imaginé, à cette intention, une réunion publique de conservateurs, où l'on a entendu

successivement des légitimistes, des bonapartistes et des orléanistes.

Le malheur est que ces messieurs que l'on espérait voir brandir des rameaux d'olivier, symbole de paix et de concorde, n'étaient munis, en fait de verdure, que de paquets d'orties et de branches de houx dont on se cingla vigoureusement le visage.

Le drapeau blanc surtout fut fort malmené ; un bonapartiste militant l'envoya carrément aux Quinze-Vingts, — d'où un petit tumulte qui rappelait de fort près les assemblées anarchistes.

On aurait pu croire que le citoyen Joffrin présidait et que la diva Louise Michel menait le Sabbat.

Conclusion : le réveil de l'Union conservatrice n'est pas encore à l'ordre du jour, et il se mangera beaucoup le nez avant que nous assistions aux embrassades de ces frères ennemis qui n'ont jamais eu d'autre lien commun que la haine de la République.

Mais cela ne suffit pas à tout, la haine est un sentiment négatif qui ne fonde pas grand chose, et le Christianisme n'aurait pas dix huit cents ans d'existence si Jésus avait dit à ses disciples : — Haissez-vous les uns et les autres

Ajoutons que Jésus est ressuscité le troisième jour, et que l'union conservatrice n'aura jamais cette chance, parce que nous vivons dans un temps maudit où l'on ne fait plus de miracles.

Gambetta va-t-il mieux, Gambetta va-t-il plus mal ?

Les bulletins de santé de Ville-d'Avray préoccupent toujours l'opinion publique.

Il est certain aujourd'hui que Gambetta a subi une rechute et que l'on s'était trop hâté d'annoncer son rétablissement complet. — Mais, de là à le condamner définitivement à mort, comme le font de charitables reporters, il y a un pas, et nous aimons à croire que les novellistes croque-morts en seront pour leurs frais funéraires.

Faut-il dire un mot, puisque le nom de Gambetta est sous notre plume, de l'exhibition misérable de cette demoiselle Claire Gambetta sur les planches d'un *beuglant* de quinzisième ordre ?

Les interwiewers qui ont découvert cette cousine au fond d'un boui-boui de province, ont cru faire acte de haute perfidie, en exposant la malheureuse aux sifflets et aux lazzi du public parisien.

Nous ne voyons pas qu'ils aient commis autre chose qu'une grossièreté inconvenante qui n'atteint pas le moins du monde celui qui en était l'objet.

Gambetta a une cousine qui s'appelle Claire, qui chante des romances dans les cafés et tâche de battre monnaie avec un nom qu'elle ne risque pas d'illustrer personnellement...

Et puis après ! En quoi cette parenté plus ou moins relevée amoindrit-elle Gambetta ? En quoi est-il responsable des frasques d'une pauvre fille qui s'essaye au métier des phénomènes de foire ?

Si l'on se donnait la peine de rechercher parmi tous les noms illustres et toutes les généalogies célèbres, combien ne trouverait-on pas de parchemins souillés de taches plus malpropres ! En est-il beaucoup qui échapperaient aux éclaboussures de quelque aventure fâcheuse et parfois criminelle ?

Cette guerre de parents déclassés ou indignes ne peut être qu'absurde et méprisable et court singulièrement le risque de retomber sur ceux qui la font.

Et si par surcroît, ce genre de polémique est doublé de la spéculation d'un Barnum de bas étage, nous roulons en plein dans le ruisseau.

La grande misère de Paul Féval ! Grande ou petite, il nous semble que l'on fait plus de tapage qu'il ne convient autour de cette infortune qui n'a rien de littéraire, puisque c'est dans des spéculations que Paul Féval a perdu l'argent que lui gagnèrent ses

nombreux romans, dont quelques uns sont encore d'un bon produit.

Ainsi est-il vrai ou non que Paul Féval occupe un appartement de cinq mille francs, avec quatre domestiques !

Si c'est vrai, la misère est apocryphe et nous ne voyons pas la nécessité d'une représentation à l'Opéra pour payer un loyer de cette importance ; si ce n'est pas vrai, il y a encore plusieurs degrés pour descendre au dénûment réel, et Paul Féval n'eût-il pour vivre que les dix ou douze mille francs que lui rapportent ses droits d'auteur, qu'il n'y aurait pas lieu non plus de le recommander à la charité publique.

Nous craignons fort qu'il n'y ait, dans toute cette histoire, plus de besoins de réclames, pour les journaux qui s'en sont emparés que de besoins de secours pour un romancier qui n'en est pas réduit, tant s'en faut, à la mendicité et nous estimons que l'honneur des lettres exigerait plus de dignité et moins de grosse caisse.

## NOMMONS BRUGNOT

L'enfantement de la candidature des Brotteaux menace d'être laborieuse.

Pendant que le comité de l'Alliance républicaine cherche à englober le comité central et que le comité central résiste de son mieux à cette absorption, les partisans des candidatures ouvrières s'agitent, et plus expéditifs que les grands électeurs enrôlés sous la bannière de MM. Portalis et Marc Guyaz, ont déjà désigné leur candidat qui répond au nom de Brugnot.

Le citoyen Brugnot, travailleur authentique et non bourgeois bourgeois à l'instar de la plupart des gens qui se prétendent espagnols... non qui se prétendent ouvriers et ne sont pas du tout des espagnols, c'est-à-dire des ouvriers, — le citoyen Brugnot donc, aura pour mission de porter au Parlement des revendications et des doléances qui ne couvrent pas moins de trois colonnes d'une affiche au timbre de 24 centimes.

C'est dire qu'il y en a long ; il y en a même tellement long que nous renouons à discuter ce programme dont l'étude approfondie exigerait plusieurs volumes.

Mais le citoyen Brugnot et ses amis ne doutent de rien. Ils se sentent le cerveau assez vaste, l'esprit assez fort et l'intelligence assez meublée pour accomplir des réformes qui, depuis un peu plus de dix-huit siècles, font pâlir les plus profonds politiques, les plus austères philosophes et les plus passionnés socialistes.

Tous ces bonshommes n'y connaissent rien, parce qu'ils n'étaient pas du métier, parce qu'ils n'étaient pas ouvriers, et Brugnot le leur fera bien voir.

Cette assurance ne nous déplaît pas. La fortune est aux audacieux, comme dit l'autre, et si le citoyen Brugnot découvrait la pie au nid, et trouvait la bonne route du pays de Cocagne qui conduisit Cabet en Icarie et à Charenton, nous ne serions pas des derniers à battre des mains et à tresser des guirlandes au citoyen Brugnot.

Quoi de plus séduisant en effet, que cet Eden où les instruments de travail c'est-à-dire les usines et leur outillage appartiennent aux ouvriers, où le paysan est propriétaire du sol qu'il cultive, les loca-

sans compter des orniers et des fossés qu'il s'agit de franchir sur une planche étroite et plus ou moins solide. Un faux mouvement et le petit Ducler tomberait. Il a donc grand besoin de bien garder son équilibre, et à cette intention, le bonhomme Noël toujours prévoyant lui offre... un balancier.

*Le soulier de la petite Juliette*, ou plutôt une jolie pantoufle fourrée, car elle a le pied délicat la petite Juliette, elle craint les chaussures épaisses et déteste notamment les bottes de caserne.

Le bonhomme Noël tient à être galant, il cherche dans sa hotte, ce qu'il donnera à la petite Juliette.

Une poupée ? non, Juliette est trop grande fille pour aimer les poupées.

Un beau bébé, avec une robe de baptême ? ce n'est pas encore de son âge...

Des coiffichets, des chiffons, des objets de toilettes ? non, la petite Juliette est sérieuse, elle dédaigne nos modes actuelles et préfère un péplum antique à la plus frétilante des robes à queue...

Le bonhomme Noël est donc très embarrassé, lorsque tout à coup, une inspiration lui vient, il a trouvé ! Et il dépose dans la

pantoufle de la petite Juliette, — un joli bas bleu.

### Cheminées Prussiennes

Cheminées célèbres, s'il en fût ! Tout le monde sait que ce sont les cheminées qui chauffent le plus et fument le moins.

Le bonhomme Noël s'incline donc avec respect devant ces monuments de la gloire germanique, et il admire le superbe alignement de chaussures qui, rangées en ordre comme un régiment à la parade, attendent les aubaines du Christmas.

Que de bottes ! Seigneur, que de bottes ! s'écrie le bonhomme Noël.

Le fait est qu'il y en a là des milliers, au cuir épais, au talon large et pesant qui doit écraser tout ce qui touche.

Le bonhomme Noël un peu effrayé s'approche avec précaution, et dépose successivement dans chacune de ces formidables bottes, une jolie boule de saindoux pour les graisser ; elles en ont tant besoin !

### Calorifères Russe

Là non plus, les bottes ne manquent pas. Une forte odeur de cuir de Russie prend au nez le bonhomme Noël, quand il s'approche des chaussures du petit Alexandre, du petit Nicolas, du petit Constantin, du petit Yvan, etc., etc.

Que faut-il donner à tous ces bambins ? Ils ont usé déjà bien des jouets : des fouets, des cordes, des fusils, des canons, des têtes de Turc, des potences... Le bonhomme Noël pense qu'il faut chercher autre chose et il glisse dans les bottes des joujoux plus tranquilles : ménages, bergeries, jeux de loto, boîtes de construction, etc... Les petits Alexandre, Nicolas, Constantin, Yvan, etc., en s'amusant avec ces jouets pacifiques, comprendront qu'il ne faut pas toujours canonner, fusiller, pendre ou démolir...

### Poêles Irlandais

Sont-ce bien des souliers, sont-ce bien des chaussures que ces savates éculées, informes, que ces galoches et ces sabots misé-

rables, usés, fusés, troués, qui suent le dénuement et la misère ?

Le bonhomme Noël arrive de Londres où il a vu, devant de hautes cheminées de marbre, des brodequins contortés reposant orgueilleusement sur des tapis d'Orient, et il se sent pris d'une commisération profonde, à l'aspect de ces chaussures sordides groupées autour d'un poêle fumeux sans chaleur et sans flammes.

Quel présent offrir à ces infortunés qu'étreint la misère noire ? Le bonhomme Noël n'hésite pas, et dans chacune de ces savates lamentables, il dépose — un morceau de pain.

taires maîtres de la maison qu'ils habitent, et où tous les héritages sont mis en commun au dessus du chiffre de vingt mille francs, qui nous paraît même exagéré.

Car enfin pourquoi vingt mille francs, plutôt que dix ou rien du tout?

Les principes sont les principes et du moment que l'on n'admet pas de droit héréditaire, il est inique de faire des exceptions pour les hoiries de vingt mille francs.

Il y a là une concession qui sent l'opportuniste d'une lieue, et nous appelons l'attention des vrais socialistes sur cette tendance au modérantisme.

Le citoyen Brugnot serait-il susceptible de transiger avec un héritage de vingt mille francs ?

Nous nous gardons de le croire, mais alors qu'il biffe ce scrupule de son programme et qu'il déclare carrément : Plus de propriété, plus de capitaux et plus d'héritages, — ce sera complet.

Sauf cette rectification que nous espérons, et sous la réserve d'une formule plus radicale, nous nous rallions absolument à la candidature Brugnot.

Déjà nous avons pris parti dans une circonstance semblable pour la candidature ouvrière du citoyen Rochet.

Rochet tisseur et canut se présentait contre le bourgeois socialiste Blanqui.

Nous n'hésitâmes pas à crier de tous nos poumons : nommons Rochet !

Aujourd'hui l'ouvrier Brugnot se présente contre d'autres bourgeois qui seront MM. Portalis, Guyaz ou n'importe qui... nous criions plus fort que jamais : Votez pour Brugnot !

Oui, il faut qu'une bonne fois une candidature ouvrière, vraiment ouvrière, sorte des urnes, arrive au Parlement et nous donne la mesure de ses revendications et de son influence.

Car c'est là le cri général des ouvriers, des travailleurs et des prolétaires, depuis qu'on leur fait nommer des députés en paletot : Ah! si nous avions un ouvrier, celui-là saurait indiquer le moyen pratique de nous venir en aide, celui-là ne serait pas un phraseur, ni un blagueur.

Eh bien nommez-le donc ce député ouvrier, puisque vous êtes les maîtres, puisque vous tenez dans les mains le bulletin libérateur et vengeur qui doit vous délivrer de tous les parasites experts à vous leurrer de belles promesses et de grandes phrases ?

Si le citoyen Brugnot est l'homme appelé à nous débarrasser des charlatans, nous voterons pour Brugnot avec enthousiasme, nous le soutiendrons de toute notre vigueur.

Et ne croyez pas que nous plaisantions ou que nous exagérons ! Non, nous sommes absolument las et écœurés de ces intransigeants bourgeois, de ces socialistes en jaquette qui viennent pleurer dans le herbergeron des ouvriers pour piper leurs suffrages.

Etant donné que les électeurs de la Guillotière et des Brotteaux en sont encore aux rêveries socialistes, collectivistes ou communistes avec lesquelles des décaqués ou des déclassés se font neuf mille livres de rente, il vaut encore mieux que cette manne tombe dans l'escarcelle d'un vrai prolétaire qui serait peut-être disposé à partager avec les camarades.

Vous connaissez ce cri du cœur échappé à un habitué de la Rotonde.

— Vingt-cinq francs par jour, pour être député, je m'offre à faire la même ouvrage pour quinze...

Peut-être même aurait-il transigé à douze francs cinquante.

En un mot, comme on cent, il faut nommer le citoyen Brugnot, d'abord parce qu'il est ouvrier pour de bon;

Ensuite parce que si le socialisme intransigeant ne risque pas de faire le bonheur du peuple, il aura du moins assuré l'existence aisée et tranquille d'un bon compagnon qui, avec ses neuf mille livres de traitement, pourra s'asseoir au « banquet de la vie » et prendre patience en attendant l'émancipation définitive.

Nommons Brugnot, il ne fera pas mieux

que Bonnet-Duverdier, il ne fera pas pire qu'Ordinaire, et plus heureux que le bonhomme de Nadaud qui mourut sans voir Carcassonne, nous aurons enfin vu un véritable candidat ouvrier.

## UN ÉPILOGUE

Messieurs Fédér et Bontoux viennent d'être condamnés à cinq ans de prison et à trois mille francs d'amende.

Ce n'était que justice, et la mésaventure de ces messieurs n'est qu'une compensation insuffisante à tous les désastres et à toutes les ruines qu'ils ont accumulés par leurs spéculations folles et leurs fourberies coupables...

Mais si Fédér et Bontoux viennent de payer une très minime partie de leur dette à la justice, à quand le tour de MM. Savary et Consorts de la Banque de Lyon et Loire ?

Leur cas est absolument le même, leurs agissements aussi délictueux, leurs fautes aussi lourdes.

A la Banque Lyon et Loire comme à l'Union générale, il y a eu et des déclarations fausses et des souscriptions mensongères et des tripotages malhonnêtes. Eh bien, pourquoi hésite-t-on à traduire tous ces lous cerviers de l'agiotage devant les tribunaux correctionnels ?

M. Savary est député, et après ? La députation donne-t-elle le droit de vol et d'escroquerie ?

Nous serions curieux de savoir quels sont ceux de nos honorables qui oseraient soutenir de leurs votes cette thèse stupéfiante !

Nous trouvons nous, qu'on a beaucoup trop attendu et que la chambre a fait preuve d'une faiblesse déplorable, en supportant qu'un de ses membres failli et banqueroutier pût conserver son mandat de législateur.

On a fait grand crime et, nous les premiers, à M. Bonnet Duverdier d'avoir retenu indûment pendant quelques mois un dépôt de 2000 fr. qu'il a d'ailleurs restitué, mais il nous semble que M. Bonnet Duverdier, malgré cet acte indélicat, était un petit saint auprès des banquistes dont les poufs se comptent par millions, et c'est un véritable scandale que les balances de dame Justice ne se montrent pas mieux équilibrées.

## FEUILLES VOLANTES

Bataille de comités.

Combien sont-ils ?

Deux, trois, quatre, qui se chargent de pourvoir notre bonne ville d'un député nouveau et de donner à l'illustre Bonnet-Duverdier le successeur dont il est digne.

Il y a d'abord le comité qui est au coin du quai, l'ancien central passé aujourd'hui à l'état de vieille barbe, d'opportuniste et même de réactionnaire ;

Puis le comité qui n'est pas au coin du quai, c'est-à-dire le comité de l'Alliance républicaine ainsi nommé parce qu'il fut le plus ardent à désorganiser l'ancien comité Central suspect de bourgeoisisme ;

Puis le comité central de l'union républicaine des radicaux socialistes, le titre est un peu long, mais dame ! quand on a le programme enchanteur que vous savez, cela ne peut tenir en quatre mots ;

Enfin, brochant sur le tout, le comité de réorganisation de la démocratie lyonnaise... Celui-là, pour dire le vrai, nous semble un comité platonique remplissant une sorte de sinécure, attendu qu'en fait de réorganisation, nous ne voyons guère que confusion, compétitions et discordes. Jugez un peu si l'on ne réorganisait pas !

Toujours est-il que chacun de ces comités organise ses petites réunions et ses petites parloties, l'un au numéro 108 de la rue Garibaldi, l'autre au café du Jura, l'autre au café de la Patrie...

Qu'en sortira-t-il ?

La montagne accouchait d'une souris, les comités accoucheront-ils d'un candidat ?

C'est probable, mais en présence du brillant accord qui préside à ces assemblées et des hautes notabilités qui s'y pressent, ne comptez pas trop que le futur candidat soit un grand homme.

Continuation, des agressions et des attaques qui passent de la ville à la campagne, témoin ce pauvre diable de Saint-Prie-t qu'on a laissé à moitié mort sur la route de son village, après l'avoir débarrassé d'une sacoche contenant huit mille francs.

Retrouvera-t-on les auteurs de ce mauvais coup ? Nous voudrions l'espérer sans trop y croire, et nous nous bornons à faire des vœux pour que la loi sur les récidivistes nous débarrasse bientôt de ce ramassis de malfaiturs où se recrutent tous les bandits de coins de rue et de grands chemins.

Grand émoi, cette semaine, chez nos voisins de Grenoble, à propos d'un industriel de foire qui déjà avait fait parler de lui à la vogue de la Croix-Rousse.

Cet individu exhibe dans une baraque, des emblèmes religieux et des reliques-postiche, en accompagnant ce spectacle d'un boniment grotesque qui a le don de mettre en fureur les croyants orthodoxes. A la Croix-Rousse, plusieurs rassemblements tumultueux se formèrent autour des tréteaux du sieur Gerbeaux et la police dut intervenir pour les dissiper.

À Grenoble, au Jardin de Ville où le *Reliquarium* a transporté sa boutique, il y a eu protestations, bousculades, coups de poing, et un journaliste grenoblois a même échangé avec le saltimbanque en question toute une litanie de horions.

Il nous semble, à voir cela de loin, que les Grenoblois bien pensants s'échauffent beaucoup pour un Paillasse.

Que les exhibitions et les déclamations de ce banquistes soient d'un goût contestable c'est fort possible, mais leur influence est en raison directe de leur vulgarité ou de leur sottise.

Ce n'est pas la première fois, du reste, que le catholicisme est l'objet de ces satires en plein vent.

Si nous avons bonne mémoire, au beau Moyen-Age, les mystères représentés sur les places publiques se permettaient bien d'autres licences, et il était assez commun de voir sur des tréteaux la parodie d'un service religieux avec un prêtre revêtu d'habits sacerdotaux et coiffé d'une tête d'âne. Il n'y avait pour cela ni révolutions, ni pugilat, ni émeutes...

Ne soyons pas plus intolérants ni plus fanatiques que nos ancêtres du bon temps, qui supportaient même que l'on ornât leurs cathédrales ou que l'on décorât leurs chapelles de caricatures de curés, de moines et de nonnes dans les postures les moins... apostoliques.

Les catholiques sincères, s'ils ont un peu de bon sens, devraient bien comprendre qu'il est parfaitement maladroit de leur part de s'indigner et de s'enflammer pour tous les pitres qui passent. Ils laisseraient croire que leur religion est bien peu solide, si elle peut être ébranlée par les attaques d'un charlatan.

## Les Étudiants de Toulouse

C'est fort bien : Les étudiants ont manifesté, la police a chargé, le maire a été l'objet de beau charivaris, l'honneur est satisfait et les mânes des escoliers du bon vieux temps où « on se rigolait par les rues » ont dû tressaillir d'aise, en entendant le vacarme de leurs dignes successeurs, — mais ne serait-il pas temps de passer à d'autres exercices, et de songer un peu à Moulon et à Demolombe qu'on paraît négliger plus que de raison ?

Les étudiants de Toulouse quelque vexés qu'ils paraissent d'être obligés de payer leurs places de théâtre au tiers du tarif (ce qui est déjà bien aimable de la part du directeur), ne sont pas uniquement envoyés par leurs parents dans la cité de Clémence Isaure pour régler les destinées des ténors et des barytons de la capitale du Languedoc. Pas même pour organiser du chabonais contre un maire qui cumule avec ses fonctions municipales l'honneur de diriger leur université. Que M. Huc soit plus ou moins ardent à les envoyer applaudir ou siffler les *Huguenots*, cela ne nous prouve nullement qu'il ne soit pas un excellent doyen et, malgré leurs indignations, ces trop bouillants jeunes gens n'arriveront pas à nous persuader que tout est perdu parce qu'ils payent quinze sous leur place au parterre.

Ce dont ils nous persuaderont encore moins, c'est l'opportunité de leur démarche auprès de M. Constans et de M. Paul de Cassagnac. M. Constans, nous en sommes assurés, n'oubliera pas qu'il a affaire à de jeunes têtes méridionales et il s'occupera uniquement à calmer pacifiquement et surtout parlementairement une tempête dans un verre d'eau. Mais M. de Cassagnac sera sans doute heureux de l'aubaine qui se présente à lui, sous forme de pétition des étudiants de la Faculté de Toulouse, et il ne perdra pas cette belle occasion de dauber d'importance sur les Facultés de l'odieuse république, l'indiscipline qui y règne et l'incapacité de ceux qui ne peuvent y maintenir l'ordre. Les étudiants de Toulouse auront, de cette façon, permis au député du Gers de casser quelques vitres, — et c'est le gouvernement national qui les paiera. Est-ce le but rêvé par les jeunes Toulousains ? Nous ne voulons pas le croire et nous préférons mettre sur le compte de leurs têtes de vingt ans une démarche au moins inconsidérée.

Dans tous les cas si jamais la question des étudiants de Toulouse venait faire perdre au parlement un temps qu'il gaspille beaucoup trop, ce serait un tolle général où ces jeunes juristes en herbe n'auraient pas les honneurs de la séance. Si on leur a fait la faveur de les recevoir au théâtre à

prix réduit, il n'y a pour eux aucun droit. Pourquelleraison d'ailleurs l'acquerreraient-ils ? Pourquoi, à leur égard, une prérogative que, le lendemain, pourraient revendiquer les élèves de l'école normale, le surlendemain ceux de l'école des Arts et Métiers et ensuite tous les jeunes Toulousains de vingt à vingt cinq ans qui certainement sont aussi amateurs de théâtre que les étudiants et se demandent avec justesse pourquoi une telle faveur est l'apanage des uns à l'exclusion des autres ?

Si donc le directeur du théâtre, d'accord en cela avec la municipalité et l'administration de la Faculté, consent à faire une faveur aux étudiants et une faveur très grande, — les deux tiers de leur place au théâtre, — ceux-ci n'ont qu'à profiter de cette heureuse aubaine et à dire grand merci aux uns comme aux autres.

Aussi espérons nous que la grande manifestation des jeunes mélomanes de la faculté de Toulouse est une affaire terminée, qu'il n'en sera pas plus question dorénavant dans la presse que dans la ville, — et que les examens de fin d'année ne souffriront pas trop de ce petit divertissement non prévu par les programmes universitaires et qui, déjà ridicule aujourd'hui, risquerait, demain, de devenir dangereux pour les principaux intéressés.

## THEATRES

**Bellecour.** — Le succès du *Trouvère* a été beaucoup plus franc que celui du *Bal masqué*. La pièce était connue de tout le public, grands et petits, et les chanteurs ont pu sans peine démontrer aux oreilles les plus inexpérimentées qu'ils étaient rompus à toutes les difficultés et à tous les casse-cou de cette musique meurtrière. Et cependant *Bal masqué* avait été mieux interprété que le *Trouvère*, ou, du moins, par des artistes dont les moyens vocaux étaient mieux en relief dans cette œuvre moins brutale et moins obstinément haussée de ton.

Mais en présence de chanteurs aussi peu comédiens que possible, le public s'était fort ennuyé à ne comprendre goutte aux aventures de ces héros inconnus, et la maestria avec laquelle Abruguedo avait chanté au second acte, n'avait pas suffi à enthousiasmer « les gones » des régions supérieures. Il n'en a pas été de même pour le *Trouvère*. Les gones ont été satisfaits et ils sont revenus. Il en sera de même pour la *Favorite* qu'on annonce incessamment. Il n'en sera pas ainsi pour la *Somnambule* qu'on annonce également et à laquelle nous prédisons, sans crainte de nous tromper, un four de première classe : Avis aux principaux intéressés.

Le *Trouvère* nous a montré deux nouveaux artistes de la troupe italienne : M<sup>me</sup> Carolina Ferni et Albini. La Carolina Ferni a été une grande chanteuse et une grande tragédienne. Malgré les traces impitoyables du temps, on éprouve un singulier attrait à entendre et à voir cette artiste de la famille des grands artistes qui, à force d'énergie et de talent, reste victorieuse dans le combat qu'elle livre en face du public et qui, fatiguée, brisée, s'échauffe à son propre enthousiasme et reste la plus vaillante et la plus infatigable. Surexcité par une telle partenaire, le ténor Abruguedo a fini lui aussi, par se croire un peu comédien, et la scène finale du *Trouvère* a été admirablement jouée aussi bien que chantée par un quatuor à peu près parfait. M<sup>lle</sup> Albini la Zingara, est de beaucoup supérieure au contrat que nous avons vu dans le *Bal masqué*. La voix quelque peu incertaine et dont les intonations ne sont pas toujours d'une sûreté mathématique est jolte et étendue. Le baryton Giraldoni que le rôle du comte de Luna fatigue beaucoup plus que celui de Renato du *Bal masqué* a surtout bien dit le duo avec Léonore et l'andante de son air du 3<sup>me</sup> acte. Le reste a été plus écourté. La basse a été bien dans son récit d'entrée. Bref très honorable représentation qui, du reste, a marché sans un seul accroc et où nous ne pouvons regretter que l'insuffisance numérique des chœurs.

**Célestins.** — Reprise des *Mousquetaires au Couvent* pour faire suite à la *Mascotte*. Nous ne pensons pas que cet ouvrage ait un succès de bien longue durée. Il se recommande par un second acte très drôle, aussi drôle que le vaudeville *L'habit ne fait pas le moine* dont il est textuellement tiré ; mais il faut l'acheter au prix d'un premier et d'un troisième actes assez fastidieux et d'une musique d'une nullité effrayante. L'interprétation est bonne. La mise en scène, les ensembles, les chœurs, la figuration les petits emplois tout est soigné comme nous avons le plaisir de le constater depuis que M. Dufour monte des opérettes aux Célestins. La principale interprète M<sup>me</sup> Paola Marié reste assez terne dans un rôle qu'elle s'est fait continuellement transposer et qui n'est qu'un hors-d'œuvre dans la pièce. Tauffenberger s'est imaginé qu'il jouait toujours la *Mascotte* et nous a servi un Fritellini dont il ferait bien de ne pas abuser ; Jourdan a une fort belle voix et un jeu d'une exubérance trop méridionale et d'un goût parfois fort contestable. M<sup>lle</sup> Vandaelen et M<sup>lle</sup> Sivori ont fait de très intéressants débuts, dans deux rôles relativement importants et où elles ont eu un gros succès d'encouragement. Luigini pris de pitié pour le public condamné, toute une soirée, à la musique incolore de M. Warney nous a servi au 3<sup>me</sup> acte une très jolie valse de sa composition, qui nous a donné l'occasion d'applaudir M<sup>lle</sup> Paola Marié en même temps que lui — Et nous sommes revenus des *Mousquetaires au couvent*, en fredonnant plus que jamais, les jolis flons flons de la *Mascotte*.

Lyon. Imp. LABAUME, s. Lafayette, 5. ALRICY. 2021

our tous les articles non signés : Le Gérant responsable,

A. ALRICY

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris 20 décembre 1882.

La physionomie du marché s'est brusquement modifiée: des demandes au comptant d'une certaine importance remarquées au début de la Bourse d'hier ont décidé un certain nombre de vendeurs à découvrir à alléger leurs positions, leurs rachats n'ont pu se faire qu'aux prix d'une sensible élévation des cours, le 5 0/0 a remonté de 114 20 à 114 80, le 3 0/0 de 78 75 à 79 37, l'Amortissable de 80 15 à 80 65.

Après quelque hésitation, les institutions de Crédit se sont associées au mouvement de reprise, la Banque de France s'est relevé à 5,420 le Foncier à 4,315.

Les Chemins ont eu des variations de cours moins considérables.

Les valeurs internationales ont vivement repris: le 5 0/0 Italien à 89 70, l'Unifié égyptienne à 358, le 5 0/0 Turc à 11 82, la Banque Ottomane à 745.

Le Suez est à 2 290 après 2 205. Les bons hypothécaires de la Société des terrains de Saint-Cloud et Suresnes produisant 25 francs net par an que la Société nouvelle met en souscription à 450 les 27 et 28 courant sont remboursables à 500 francs en 30 ans par tirages annuels.

En outre, à mesure que la Société recevra le prix de ses ventes de terrains, elle devra amortir un nombre proportionnel de bons, la Société spéciale hypothécaire ne pouvant donner mainlevée des hypothécaires correspondantes qu'après justification notoriée de cet amortissement, comme il vient d'être dit.

En conséquence, les garanties des bons hypothécaires de la Société demeureront toujours aussi complètes jusqu'à remboursement intégral des 40,000 francs.

Deux suretés valent mieux qu'une.

Nos ancêtres étaient gens très circonspects, aussi un de leur proverbe commençait-il par ces mots « Deux suretés valent mieux qu'une ». Si les précautions doivent être prises deux fois pour les affaires courantes de l'existence, à plus forte raison doit-on les prendre lorsqu'il s'agit de la santé.

Nos lecteurs n'ignorent pas qu'il existe des goudrons de plusieurs sortes: Goudrons de houille, de hêtre, de pin, etc. Si nous employons du goudron de Norvège dans les Capsules Guyot et si nous l'épurons, c'est que les expériences qui ont été faites dans les hôpitaux, avec ce goudron, ont été concluantes. Les Capsules Guyot facilitent l'expectoration dans les catarrhes et les asthmes; elles diminuent la fréquence des quintes dans les bronchites et les rhumes et augmentent généralement l'appétit après quelques jours de traitement. Les Capsules Guyot se vendent dans toutes les pharmacies en flacons portant sur l'étiquette la signature Guyot en trois couleurs.

SOCIÉTÉ ANONYME DES TERRAINS

Saint-Cloud et Suresnes

Au Capital de: Huit millions de Francs.

Statuts déposés en l'Etude de M<sup>e</sup> MICHOT, notaire à Saint-Cloud. Siège Social: Boulevard Montmartre, 18, Paris.

Souscription Publique à 10,000 Bons Hypothécaires de 500 francs.

Rapportant 25 fr. d'intérêts nets d'impôts. (Les revenus des créances hypothécaires n'étant pas soumis à l'impôt). COUPONS SEMESTRIELS. — 1<sup>er</sup> Janvier et 1<sup>er</sup> Juillet. Remboursement à 500 fr. en 30 ans, par tirages annuels.

GARANTIES

Les présents bons sont garantis par les hypothèques prises en premier rang sur tous les immeubles de la Société, aux bureaux des Hypothèques de Versailles et de Paris, en vertu d'un acte authentique reçu par M<sup>e</sup> MICHOT, notaire à Saint-Cloud, le 11 décembre 1882.

La Société est propriétaire de 450,000 mètres carrés de terrains. Situés entre la Seine et le chemin de fer de Saint-Cloud, sur le coteau dominant le Champ de Courses de Lonchamps et par conséquent à l'abri de tout inondation.

Prix d'émission: 450 Francs

Jouissance du 1<sup>er</sup> Janvier 1883.

Payables } 100 fr. en souscrivant.  
100 fr. à la répartition.  
100 fr. le 20 Janvier 1883.  
150 fr. le 20 Mars 1883. } 450 Francs

Une bonification de 3 fr. par titre sera faite aux souscripteurs qui se libéreront entièrement à la répartition.

Ces Bons constituent un paiement à 5 fr. 55 0/0 sans compter la prime de remboursement.

SOUSCRIPTION OUVERTE

Les Mercredi 27 et Jeudi 28 Décembre

A la Succursale de la Société Nouvelle de Banque et de Crédit, à Lyon 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et 1, rue Gond.

Maison de commission

Pour l'achat des VINS BLANCS de SOLOGNE

VINS ROUGES de CHER et environs de BLOIS

Envoi d'échantillons

A toute demande de forfait je ne réponds pas.

LETOURNEUR Fils

Commissionnaires en VINS, à Cour-Cheverny près Blois (Loire-et-Cher)

Les pastilles du Dr Solenne au thymate de soude cristallisé sont le spécifique infailible pour la guérison immédiate des maux de gorge, extinction de voix, laryngite, croup, angine, scorbut, etc. Prix du Flacon: 3 fr. Dépôt, Pharmacie Moderne, 5, rue Ste-Catherine; Pharmacie des Négociants, 47, rue de l'Hôtel-de-Ville, et principales pharmacies. Envoi contre timbres poste.

Diabétiques!! Le pain de gluten, fabriqué par M. Saubert place de la Miséricorde, 12, est le seul que les malades mangent avec plaisir, il est indispensable à l'exclusion de tous autres aux diabétiques, gastriques, dyspeptiques. Cui-on tous les jours, pain et farine de gluten.

LE PROGRÈS AGRICOLE

ORGANE EXCLUSIVEMENT AGRICOLE  
Agriculture — Viticulture — Horticulture et Economie rurale

Paraissant tous les dimanches

Abonnement: 6 Francs par an

ADRESSER

Tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et les Annonces à M. LE DIRECTEUR DU Progrès Agricole à Villefranche (Rhône)

Abonnement d'essai, pendant un mois, pour 0,50 c. en Timbre-Postes.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Prévoyance. — On devrait toujours avoir chez soi, un flacon de NERVINE FOURLON, lorsque l'on est sujet au névralgie, aux migraines ou aux maux de dents afin de pouvoir l'employer aux premiers accès de ces maladies et s'épargner ainsi des souffrances intolérables.

Il suffit en effet de faire plusieurs fortes inspirations par la narine du côté malade, pour guérir la névralgie, par les deux narines pour la migraine ou de mettre un bourdonnet d'ouate imbibé de Nervine dans la dent malade pour la guérir. — Dans tous les cas la guérison est assurée en moins de 5 minutes. — Pour plus d'instruction le mode d'emploi se trouve à chaque flacon. Exiger la signature FOURLON pharmacien. Dépôt à Paris, 21, rue Rochechouart, et se trouve à Lyon pharmacie des Terreaux, 9, place des Terreaux, pharmacie Bertrand aîné, 21, place Bellecour, et à St-Etienne chez M. Exbrayat, pharmac., 22, rue de Lyon.

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

APPAUVRISSMENT DU SANG  
Faiblesse de Constitution  
PYROPHOSPHATE DE FER DE ROBIQUET  
Approuvé par l'Académie de Médecine  
Recommandé contre la Scrofule, Rachitisme, Glandes, Tumeurs, Irrégularités du Sang, Pâles couleurs, Pertes, etc.; il rend à l'organisme le Phosphore et le Fer indispensables à la bonne constitution des Os, des Nerfs et du Sang. — On l'emploie en DRAGÉES, SOLUTION, SIROP ou VIN, suivant le goût du malade.  
Dragées ou Sirop: 3 fr.  
Solution: 2 fr. 50. — Vin: 5 fr.  
DETHAN, rue de Strasbourg, 10, PARIS  
Et princ. Pharmacies France et Etranger.

Dépôt à Lyon, chez MM. Biétrix aîné, Bouchard et Bourne, Goron frères et Lestra, Poizat neveu, Pharm. Centrale de France.

ARMES DE CHASSE ET DE TIR  
Fabrique et Réparation  
FOURNITURE ET ÉCHANGE  
Canon Choke-Bored à longue portée  
J. MULLER, 20, rue d'Algerie, Lyon

Cires à Champagne  
Pour acheter les grands vins  
Goudrons spéciaux pour Liquoristes  
Mèches souffrées  
Maison fondée en 1874  
USINE A VAPEUR  
G. TIXIER  
rue Neuve de la Villardière, LYON

ACCOUCHEUSE M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> YVERNAT

3, rue Vieil-Renversé, 3, LYON

Angle de la rue du Doyné, Quartier Saint-Georges

Vaccin et tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion. — Renseignements par correspondance. — Connaît l'Allemand.



Sirop Codéine Tolu Zed

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnie, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph<sup>ie</sup>.

PENT GUIDE DE L'ÉTRANGER

En vente à l'Agence générale de Publicité

14, rue Comfart, Lyon.

AFFECTIONS DE LA GORGE, RHUMES SÈCHESSE DE LA BOUCHE, ENROUEMENTS

PARIS, HIVER 1882-1883

M

Les générations de 1830, Avocats, Professeurs, Artistes, Femmes célèbres, ont tous fait usage de la Pâte Regnaud et en ont ressenti les bons effets. Ce délicieux bonbon, honoré de l'Approbation si rare de l'Académie de Médecine de Paris, a une action vraiment remarquable sur les affections de la gorge et du larynx.

L'usage de la Pâte Regnaud fortifie la voix, détruit la sécheresse de la bouche, calme l'irritation produite par les premiers rhumes, et parfume agréablement la respiration.

La Pâte Regnaud ne contient aucun narcotique; aussi convient-elle aux femmes et aux enfants auxquels répugnent les potions et les tisanes.

Chaque boîte, du prix de 1 fr. 50, doit porter la signature ci-contre:

Signature de Regnaud

Vente au détail: dans toutes les Pharmacies de France et de tous les Pays.

Fabrication et vente en gros: PARIS maison L. FRÈRE et Ch. TORCHON

ÉPILEPSIE

Guérison par le GALIUM-VIDAL, notice expédiée franco contre 1 fr. timbres-postes adressés Pharmacie Vidal, Montpellier et Bézier.

GUÉRISON

assurée des DOULEURS et RHUMATISMES, par la véritable Manille végétale, Onate de Pin et Huile de Pin, qui sont employées dans les hôpitaux de Lyon, de France et de l'Etranger. — Vente exclusive: Maison SCHMIDT-VERRIER, pl. Bellecour, 3, Lyon, et dans ses succursales. Brochure explicative envoyée franco sur demande.

VIGNES AMÉRICAINES BOUTURES ET ENRACINÉS LOUIS PENOT

Propriétaire-Négociant

près les Arènes, à Nîmes

Commission. — Forfait. — Demande de représentants sérieux. — Bonne remise.

Articles de Luxe et de Fantaisie M<sup>on</sup> CASSET

Rue de la République 322 (EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — ÉVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie  
Sacs gibecière, etc. Nécessaires garnis  
Ébénisterie artistique  
Porte-Bonquets — Passe-Portout  
Chapelles. — Petits Bronzes  
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie  
Caves à Liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS  
est composé des meilleures sortes.  
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom TROBACIEN  
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ÉVITER LES CONTREFAÇONS SEMELLES LACROIX Les seules à l'épreuve du froid et de l'humidité 2 fr., 2 fr. 50 et au dessous GROS et DÉTAIL Paris, 1, rue Aubert. — Exiger le nom LACROIX

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ ÉLÉGANCE ET SOLIDITÉ  
Hommes 12 fr  
Femmes 8 fr

Maison CASSET, rue de la République, 32